



MUJERES AVENIR

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une analyse en profondeur du respect intégral de la loi révèle les éventuels risques pénaux auxquels doivent faire face les dirigeants des entreprises

### **L'ASSOCIATION D'AMITIÉ HISPANO-FRANÇAISE MUJERES AVENIR débat au sujet de la conformité et l'éthique : les risques et les conséquences pénales en jeu lorsque les entreprises enfreignent la loi**

- Il apparaît que d'« une entreprise dirigée sur la base du respect intégral de la loi découlera une culture organisationnelle basée sur des valeurs et une pratique partagées ; elle génèrera un rendement plus efficace, efficient et rentable. Ces valeurs sont traditionnellement reconnues chez les femmes dirigeantes. »

**Madrid, 8 novembre 2016.** - Plus de 100 adhérents ont assisté à la rencontre « **Conformité et éthique : les risques et les conséquences pénales en jeu lorsque les entreprises enfreignent la loi** », organisée par l'ASSOCIATION D'AMITIÉ HISPANO-FRANÇAISE MUJERES AVENIR dans le Club Financier Génova.

Dans le cadre de cette rencontre, un débat s'est tenu sur le rôle des femmes dans la sphère des hauts dirigeants qui a mis en relief l'importance de respecter pleinement le programme de conformité (compliance en anglais) car il s'agit d'un exemple à suivre au sein la structure des entreprises et des départements le plus exposés aux risques légaux et de sanctions.

**Katharina Miller**, partenaire fondatrice de 3C Compliance, a été la modératrice de la rencontre dans laquelle sont aussi intervenues **Rocío Fernández**, partenaire de Dikei Abogados, **Patricia Manca**, partenaire de PwC Tax & Legal Services, **Julia Suderow**, partenaire fondatrice de 3C Compliance et **Laura Grande**, Global Core Compliance Leader Working Capital Solutions.

Après leurs interventions, les expertes ont participé à une discussion sur l'importance d'appliquer des stratégies de conformité à l'activité des entreprises qui permettent à tous les salariés de comprendre le besoin de respecter les bonnes pratiques mises en place par l'entreprise.

Selon les expertes, une fois que le rôle de la direction de l'entreprise en tant que responsable a été clairement établi, un audit interne doit avoir lieu permettant de définir les possibles risques pouvant provoquer des sanctions ou des problèmes avec la société, les autorités ou les partenaires. Une analyse en profondeur qui révélera les éventuels risques pénaux auxquels devront faire face les dirigeants des entreprises.

#### **Pour plus de renseignements sur la nouvelle:**

DmDima Comunicación: Raúl Ortiz (+ 34 679 48 55 70) / Isai Escalada et Javier Sánchez (+ 34 91 155 68 97)

[rortiz@dmdima.com](mailto:rortiz@dmdima.com) / [isai@dmdima.com](mailto:isai@dmdima.com) / [jsanchez@dmdima.com](mailto:jsanchez@dmdima.com)



MUJERES AVENIR

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À cet égard, **Katharina Miller**, partenaire fondatrice de 3C Compliance, a révélé qu'en Espagne, depuis 2010, la responsabilité pénale des personnes morales du fait des délits de leurs salariés ou dirigeants existe, sur la base d'une carte des délits comptant plus de 30 délits prévus dans le code pénal. Elle a signalé le besoin de les prévenir par le biais d'une cadre protocolaire adapté et de la détection d'irrégularités.

Selon **Rocío Fernández**, partenaire de Dikei Abogados, « la loi organique 1/2015 a clarifié le contexte réglementaire et a introduit les plans de prévention de risques pénaux pour que les entreprises disposent d'un vaccin pour éviter de commettre un délit pénal dans l'exercice de leur activité professionnelle. Il est fortement recommandé aux entreprises de mettre en place ces plans de prévention, même s'ils ne sont pas obligatoires, car ils permettent d'éviter des processus juridique et les dommages à la réputation et les finances des entreprises qui y sont associés ».

**Patricia Manca**, partenaire de PwC Tax & Legal Services, affirme qu'« afin d'appliquer dans la pratique cette identification de risques de conduites non éthiques ou illégales, il existe des éléments fondamentaux comme sont le plan d'action, un organe efficace de conformité, et l'engagement nécessaire des dirigeants en faveur de cette stratégie, même si des études récentes montrent que 55 % des plus des 800 cadres enquêtés reconnaissent que les PDG de leurs sociétés ne sont pas totalement impliqués dans la fonction de conformité et d'éthique de l'entreprise ».

De son côté **Julia Suderow**, partenaire fondatrice de 3C Compliance, a remarqué qu'« il est essentiel de revoir le plan d'action chaque fois qu'un incident est repéré, réajuster le plan afin que celui-ci ne se reproduise pas. Les entreprises doivent adapter le plan d'action en fonction des changements réguliers de l'économie, de l'environnement social, elles doivent fournir une formation continue aux salariés, communiquer à la société l'engagement des dirigeants en faveur du cadre juridique et mettre en place des audits internes et externes pour poursuivre l'amélioration continue ».

« La carte des risques s'adapte au profil de chaque entreprise, de chaque département, c'est un soutien pour l'équipe dirigeante, un pont entre les opérations et l'équipe dirigeante, permettant d'anticiper les risques et de favoriser une croissance durable de l'entreprise » a affirmé **Laura Grande**, Global Core Compliance Leader Working Capital Solutions.

« D'une entreprise dirigée sur la base du respect intégral de la loi découlera une culture organisationnelle basée sur des valeurs et une pratique partagées ; elle génèrera un rendement plus efficace, efficient et rentable. Ces valeurs sont traditionnellement reconnues chez les femmes dirigeantes » a conclu **María Luisa de Contes**, Présidente de L'ASSOCIATION D'AMITIÉ HISPANO-FRANÇAISE MUJERES AVENIR.

### Pour plus de renseignements sur la nouvelle:

DmDima Comunicación: Raúl Ortiz (+ 34 679 48 55 70) / Isai Escalada et Javier Sánchez (+ 34 91 155 68 97)

[rortiz@dmdima.com](mailto:rortiz@dmdima.com) / [isai@dmdima.com](mailto:isai@dmdima.com) / [jsanchez@dmdima.com](mailto:jsanchez@dmdima.com)



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

La rencontre a été sponsorisée par Dikei Abogados, 3C Compliance et PWC.

### **Sur l'ASSOCIATION D'AMITIÉ HISPANO - FRANÇAISE MUJERES AVENIR:**

En 2016, nous devons poursuivre notre combat en faveur de l'égalité, l'écart salarial existe toujours, le plafond de verre est une réalité et malgré tous les progrès de ces dernières décennies, l'environnement de crise économique et la mutation démographique vers des sociétés plus diverses, que ce soit en France ou en Espagne, sont des facteurs qui nous obligent à diriger nos efforts sur l'égalité et à observer attentivement ce qui se passe autour de nous.

Nos deux pays ont de magnifiques références féminines dans la sphère politique et dans celle des affaires, nous voulons donner aux femmes leur voix et qu'elles parlent sur tous les sujets d'actualité pour que la société écoute ce qu'elles ont à dire.

Mujeres Avenir travaille pour que les femmes se fassent entendre, et pour contribuer à l'égalité dans tous les domaines, grâce au soutien de Monsieur l'Ambassadeur de France en Espagne, de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne en France et de Monsieur le Consul général de France à Madrid. Toute cette action vise à encourager la constitution d'un réseau de relations qui concoure à la création de valeur dans la société et à resserrer les liens entre l'Espagne et la France.

<http://www.mujeresavenir.com>

### **Pour plus de renseignements sur la nouvelle:**

DmDima Comunicación: Raúl Ortiz (+ 34 679 48 55 70) / Isai Escalada et Javier Sánchez (+ 34 91 155 68 97)

[rortiz@dmdima.com](mailto:rortiz@dmdima.com) / [isai@dmdima.com](mailto:isai@dmdima.com) / [jsanchez@dmdima.com](mailto:jsanchez@dmdima.com)